

FEMME ALGÉRIENNE/DROITS SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

UNE LUTTE SANS FIN POUR LA FEMME ALGÉRIENNE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4691 | Mardi 7 février 2023 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

HYDROCARBURES

LES PRIX DU PÉTROLE AUGMENTENT DE NOUVEAU

Page 16

SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

EFFROYABLE !

Page 3



- Tebboune ordonne l'envoi d'une équipe de secours
- Le MAE dresse un 1^{er} bilan et rassure
- L'Algérie présente ses condoléances

NUCLÉAIRE, MICRO-ENTREPRISES, LMD, ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES...

Les consignes de Tebboune

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé ce dimanche 5 février une réunion du Conseil des ministres.

PAR LAKHDARI BRAHIM

De nombreux projets ont été abordés et des décisions ont été prises par le chef d'État dans les domaines de l'énergie nucléaire, la modernisation de la formation universitaire, la situation de l'économie du savoir et des startups...

Énergie nucléaire

«Le Président Tebboune a demandé d'orienter les investissements dans l'énergie nucléaire en Algérie à des fins médicales, en particulier la chimiothérapie pour les patients atteints de cancer et toutes les autres maladies nécessitant cette technique», selon le communiqué.

L'Algérie a signé des accords avec de nombreux pays pour développer l'énergie nucléaire à fin civiles notamment pour la production de l'électricité, mais les projets annoncés dans les années 2000 par le gouvernement n'ont pas encore abouti.

Il a demandé aussi d'intensifier la « recherche scientifique avec les plus grands établissements internationaux spécialisés, pour augmenter la capacité de stockage de l'énergie solaire,

selon un programme coordonné, entre les ministères de l'Énergie et de l'Enseignement supérieur et que les objectifs soient définis avec précision.»

Révision du système LMD

Le Président Tebboune a demandé de « revoir de manière précise, l'organisation actuelle, entre les systèmes LMD et classique, selon une vision consensuelle de la famille universitaire, à condition que des propositions soient soumises en temps utile au Conseil de gouvernement, puis au Conseil des ministres. » Après avoir suivi un exposé sur la modernisation du système de la formation universitaire, « Monsieur le président de la République a ordonné le renforcement de la cohésion relevée entre les secteurs de l'Enseignement supérieur et des Start-up, saluant l'unification des efforts au service de l'économie nationale », et « la révision minutieuse de l'organisation actuelle des deux systèmes LMD et classique, selon une vision consensuelle de la famille universitaire, les propositions devant être soumises au Conseil du Gouvernement avant de les présenter au niveau du Conseil des ministres. » « Les réformes doivent inclure la révision quantitative et qualitative du système des oeuvres universitaires », a-t-il souligné.

Il a en outre ordonné « d'ouvrir le secteur aux universités privées, suivant les standards internationaux, notamment en termes d'infrastructures, avec possibilité de financements bancaires pour leur réalisation. »

Le président de la République a également enjoint au Gouvernement d'élaborer « une nomenclature des spécialités scientifiques pour l'équivalence des diplômes des universités étrangères, systématiquement, pour les diplômés Algériens, en vue de faciliter le retour des compétences et de bénéficier de leur formation supérieure et des expériences de nos étudiants et de nos enseignants venant de l'étranger. »

Micro-entreprises

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a présidé, ce dimanche, un Conseil des ministres consacré à plusieurs secteurs, a mis sur la table le dossier concernant l'économie de la connaissance, les start-up et les micro-entreprises.

Tebboune a commencé par saluer le progrès réalisé au niveau de ce secteur qui connaît une attractivité auprès des jeunes compétences, et contribue à la création d'emplois et de richesse.

De même pour la dynamique que connaît le système de l'enseignement supérieur, visant à encourager les étudiants à créer leurs start-up, et ordonné de poursuivre la coordination à ce niveau. Concernant, toutefois, le dossier des micro-entreprises, Tebboune a estimé qu'il devrait être soumis à nouveau au Conseil du Gouvernement pour être exposé ensuite en Conseil des ministres pour trancher définitivement cette question. Dans ce sillage, Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'État à encourager les jeunes et à soutenir les start-up et

les développer, tout en créant un environnement propice à même de contribuer à la relance de l'économie nationale. Le Conseil des ministres qui a également abordé la question du bilan d'étape de l'exécution du recensement général de la population et de l'habitat, a décidé que de la programmation d'une autre séance, dans les deux mois à venir, pour présenter les résultats définitifs de l'opération de recensement et en exploiter les résultats, dans le cadre des stratégies de planification gouvernementale dans différents secteurs, notamment au volet socioéconomique

Le Coran en braille gratuit

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des instructions lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, dimanche, pour l'impression et la distribution du Coran en braille, à titre gracieux, à l'intérieur et à l'extérieur du pays», indique un communiqué de la présidence de la République.

Suite à l'exposé présenté par le Premier ministre sur le dossier du Coran en braille édité en Algérie, le président de la République a « ordonné de l'imprimer et de le distribuer, à titre gracieux, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, y compris à la Mosquée de Paris, afin que les membres des communautés musulmanes du monde entier établis en France puissent en bénéficier, et d'y apposer le drapeau algérien et l'expression Distribué gratuitement », précise le communiqué. **L. B.**

Le texte intégral du communiqué du Conseil des ministres

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, un Conseil des ministres.

«La réunion a été consacrée à des exposés sur l'état de l'économie de la connaissance et des start-up, le système de la formation universitaire et sa modernisation, l'énergie électronucléaire en Algérie et le bilan d'étape de l'exécution du recensement général de la population et de l'habitat», indique un communiqué de la présidence de la République dont voici la traduction APS :

« Monsieur Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, ce jour, une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés sur l'état de l'économie de la connaissance et des start-up, le système de la formation universitaire et sa modernisation, l'énergie électronucléaire en Algérie et le bilan d'étape de l'exécution du recensement général de la population et de l'habitat, l'examen du Projet de loi relatif à l'industrie cinématographique ayant été reporté à une date ultérieure.

Après l'ouverture de la séance par le président de la République et la présentation de l'ordre du jour, le Premier ministre a présenté le bilan

d'activité du Gouvernement.

Suite à un exposé sur le dossier du Coran en braille édité en Algérie, Monsieur le Président a ordonné de l'imprimer et de le distribuer, à titre gracieux, à l'intérieur et à l'extérieur du pays, y compris à la Mosquée de Paris, afin que les membres des communautés musulmanes du monde entier établis en France puissent en bénéficier, et d'y apposer le drapeau algérien et l'expression « Distribué gratuitement ». Monsieur le Président a, ensuite, donné les directives et instructions suivantes :

1- Concernant l'introduction de l'énergie électronucléaire en Algérie :

– Orienter l'investissement dans l'énergie électronucléaire vers l'usage médical, notamment la radiothérapie pour les patients atteints de cancer ou d'autres maladies nécessitant cette technologie.

– Intensifier les recherches scientifiques conjointes avec les grands établissements mondiaux spécialisés pour augmenter la capacité de stockage de l'énergie solaire, selon un programme aux objectifs bien définis en coordination entre les ministères de l'Énergie et de l'Enseignement supérieur.

2- Concernant le système de la formation universitaire et sa modernisation :

Monsieur le Président a ordonné :

– Le renforcement de la cohésion relevée entre les secteurs de l'Enseignement supérieur et des Start-up, saluant l'unification des efforts au service de l'économie nationale.

– La révision minutieuse de l'organisation actuelle des deux systèmes LMD et classique, selon une vision consensuelle de la famille universitaire, les propositions devant être soumises au Conseil du Gouvernement avant de les présenter au niveau du Conseil des ministres. – Les réformes doivent inclure la révision qualitative et quantitative du système des oeuvres universitaires. – L'ouverture du secteur aux universités privées, suivant les standards internationaux, notamment en termes d'infrastructures, avec possibilité de financements bancaires pour leur réalisation. – Élaboration d'une nomenclature des spécialités scientifiques pour l'équivalence des diplômes des universités étrangères, systématiquement, pour les diplômés Algériens, en vue de faciliter le retour des compétences et de bénéficier de leur formation supérieure et des expériences de nos étudiants et de nos enseignants venant de l'étranger.

3- Concernant l'Économie de la connaissance, les Start-up et les micro-entreprises

– Monsieur le Président a salué le progrès réalisé au niveau de ce secteur qui connaît une attractivité auprès des jeunes compétences, et contribue à la création d'emplois et de richesse.

– Le président de la République a salué la dynamique que connaît le système de l'enseignement supérieur, visant à encourager les étudiants à créer leurs start-up, et ordonné de poursuivre la coordination à ce niveau.

– Le dossier des micro-entreprises devrait être soumis à nouveau au Conseil du Gouvernement pour être exposé ensuite en Conseil des ministres pour trancher définitivement cette question. – Monsieur le Président a réaffirmé l'engagement de l'État à encourager les jeunes et à soutenir les start-up et les développer, tout en créant un environnement propice à même de contribuer à la relance de l'économie nationale. 4- Concernant le bilan d'étape de l'exécution du recensement général de la population et de l'habitat – Le Conseil des ministres a programmé une autre séance, dans les deux mois à venir, pour présenter les résultats définitifs de l'opération de recensement et en exploiter les résultats, dans le cadre des stratégies de planification gouvernementale dans différents secteurs, notamment au volet socioéconomique.

SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE

Effroyable !

Deux violents tremblements de terre de magnitude ont frappé hier lundi matin le sud-est de la Turquie, jusqu'au nord de la Syrie voisine, faisant des milliers de morts dans les deux pays. C'est le plus fort séisme depuis plus de vingt ans.

PAR KAHINA HAMMOUDI

La terre a de nouveau tremblé en Turquie. Selon l'Institut Américain de Géophysique (USGS), un séisme de magnitude 7,8 a été enregistré à 4h17 locales (2 heures et 17 minutes, heure d'Alger), à une profondeur d'environ 17,9 kilomètres. L'épicentre se situe dans le district de Pazarcık, près de Gaziantep, dans la province de Kahramanmaraş (Sud-est). Puis un nouveau séisme de magnitude 7,5 s'est produit encore dans la même région en fin de matinée d'hier. Les secouristes ont été ressenties au Liban, en Égypte, à Chypre et même en Irak. Selon l'Institut Géologique danois, «les importants tremblements de terre en Turquie ont clairement été enregistrés sur les sismographes du Danemark et du Groenland.» «Au moment où nous mettons sous presse, Le bilan provisoire était de 1.498 morts et 8.533 blessés en Turquie. Le bilan conjoint est passé à plus de 2.300 morts dans les plus violents séismes qui ont frappé lundi la Turquie et la Syrie conjointement depuis près d'un siècle. Selon l'AFAD, organisme public turc de gestion des catastrophes, les séismes ont fait 1.498 morts et au moins 8533 blessés. 2.834 immeubles se sont effondrés, ce qui laisse redouter des bilans encore plus lourds qui s'ajoutent aux centaines de morts en Syrie voisine. D'ailleurs, dans l'après-midi d'hier, le bilan est monté à plus de 900 morts et 2315 blessés en Syrie. Une situation catastrophique pour un pays qui est déjà en guerre», selon les décomptes cumulés de l'agence officielle syrienne et des secouristes en zone rebelle. Dans un communiqué, «les Casques blancs, les secouristes engagés dans la région, ont

déclaré ces régions sinistrées et appelé les organisations humanitaires internationales à intervenir rapidement pour venir en aide à la population locale.»

La Turquie en état d'urgence

Pour les seules zones sous contrôle du régime syrien, les majorité des victimes a été recensée à Alep, deuxième ville syrienne dans le nord du pays, ainsi qu'à Hama (centre), ainsi que Lattakié et Tartous, sur la côte méditerranéenne. Des vidéos publiées sur les réseaux sociaux montraient des immeubles détruits dans plusieurs villes du sud-est de la Turquie, laissant craindre un nombre de victimes important. «Le maire de la ville d'Adana, à quelques dizaines de kilomètres de l'épicentre, Zeydan Karalar, a ainsi déclaré que deux immeubles de 17 étages et 14 étages avaient été détruits», selon la chaîne TRT. Le gouverneur de la province de Gaziantep a appelé les habitants à se rassembler dehors malgré le froid, tandis que le chef du Diyanet, l'organisme public turc chargé d'encadrer le culte, à appeler les Turcs dans le besoin à trouver refuge dans les mosquées. Les secouristes turcs et la défense civile ainsi que les pompiers syriens s'activaient pour tenter d'extraire d'éventuelles victimes des décombres. «Toutes nos équipes sont en alerte. Nous avons émis une alarme de niveau quatre. C'est un appel y compris à l'aide internationale», a indiqué le Ministre turc de l'Intérieur Süleyman Soyulu sur la chaîne Haberturk. Les secouristes turcs et la défense civile ainsi que les pompiers syriens sont toujours à l'œuvre ce lundi matin pour tenter d'extraire d'éventuelles victimes des décombres, selon les médias locaux.

Le Président turc Recep Tayyip Erdoğan a déclaré sur Twitter que «des équipes de recherche et de sauvetage ont été immédiatement dépêchées» dans les zones touchées par le séisme. «Nous espérons que nous traverserons cette catastrophe ensemble le plus vite possible et avec le moins de dégâts.»

L'une des zones sismiques les plus actives du monde

La Turquie est située dans l'une des zones sismiques les plus actives du monde. «Fin novembre, un tremblement de terre de magnitude 6,1 a frappé le Nord-Ouest de la Turquie, faisant une cinquantaine de blessés et des dégâts limités», selon les

services de secours turcs. Cette même région du Nord-Ouest avait été durement éprouvée en août 1999 par un séisme d'une magnitude 7,4, qui avait causé la mort de 17 000 personnes, dont un millier à Istanbul. En 1999, la Turquie a été frappée par un violent séisme qui avait fait 17000 morts.

Solidarité internationale

L'Union européenne a envoyé des équipes de secours en Turquie, a annoncé le commissaire européen à la gestion des crises Janez Lenarcic. «À la suite du tremblement de terre survenu ce matin (hier, ndlr) en Turquie, nous avons activé le mécanisme de Protection civile de l'UE. Le Centre de coordination des réactions d'urgence de l'UE coordonne le déploiement d'équipes de secours européennes. Des équipes des Pays-Bas et de Roumanie sont déjà en route», a tweeté le responsable européen. Cette aide répond à une demande de la Turquie, a précisé un porte-parole de la Commission. L'Allemagne, l'Italie et la France ont offert leur aide aux populations des régions dévastées, de même que la Belgique, la Pologne, l'Espagne et la Finlande. «Nous suivons, bouleversés, les nouvelles du séisme dans la région frontalière entre la Turquie et la Syrie. Le nombre de morts ne cesse d'augmenter. Nous pleurons avec les familles et tremblons pour les personnes ensevelies», a tweeté le chancelier allemand Olaf Scholz. Le Président français, Emmanuel Macron, a annoncé que la France était prête «à apporter une aide d'urgence aux populations», réagissant aux «images terribles» d'un «tremblement de terre d'une force inédite». Pour sa part, le Président russe, Vladimir Poutine, a présenté ses condoléances et offre son aide à la Turquie et à la Syrie. Selon un communiqué publié par le Kremlin, Poutine a présenté au dirigeant turc Recep Tayyip Erdogan ses «sincères condoléances» et a assuré que la Russie se tenait prête à «apporter l'aide nécessaire». Dans un autre communiqué, adressé à Bachar al-Assad, il a exprimé sa «tristesse» et proposé «toute l'assistance nécessaire» de Moscou après cette catastrophe. L'Ukraine a proposé d'envoyer «un grand nombre de secouristes» en Turquie. L'Inde y a envoyé des équipes de secours et médicales.

K. H.

R. N.

Le MAE dresse un 1^{er} bilan et rassure

«Les services du ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger suivent de près la situation des membres de la communauté nationale établie en Turquie et en Syrie suite au séisme violent qui a frappé hier matin ces deux pays, affirmant que pour l'heure, aucune victime algérienne n'a été signalée», a indiqué hier un communiqué du ministère.

«Suite au séisme violent qui a frappé lundi matin des régions dans le sud de la République turque et dans le nord de la République arabe syrienne, le ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger a annoncé que ses services suivent de près la situation de la communauté algérienne établie dans ces deux pays, à travers une cellule de crise installée à cet effet et la coordination totale avec les ambassades d'Algérie à Damas et Ankara, et son Consulat général à Istanbul», précise le document.

«Le ministère tient à rassurer que pour l'heure aucune victime n'est à déplorer parmi les membres de notre communauté suite à ce séisme, et appelle les Algériens résidant en Turquie et en Syrie à respecter les instructions de sécurité et de vigilance données par les autorités locales dans ces deux pays», ajoute la même source.

Le ministère appelle également les Algériens à rester en contact permanent avec les services des ambassades d'Algérie à Ankara et à Damas, et les services du Consulat général d'Algérie à Istanbul via les numéros suivants:

Ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger:

Numéro vert: 021 50 45 00

Email: cvgc.alertes@mae.dz

Ambassade d'Algérie à Ankara:

Numéro vert: 4288037

/4687719 (0312)

Consulat général d'Algérie

à Istanbul:

Numéro vert: 18 /17/

00902123569516

Email: info@consulalgeria-

istanbul.com

Ambassade d'Algérie à

Damas:

Numéro vert: 00963113336195

/00963113331446

Email:

ambalgdamas@gmail.com.

Tebboune ordonne l'envoi d'une équipe de secours

Suite à cette terrible catastrophe naturelle, les aides commencent à s'organiser au niveau international. Et c'est dans ce sens, que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé d'ordonner l'envoi d'un groupe de la protection civile vers la Turquie.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'en-

voi d'une équipe de Protection civile en République de Turquie pour aider aux opérations de sauvetage et de secours. L'équipe de la Protection civile est composée de 89 aides et médecins de la protection civile, en plus de l'équipe sino-technique, qui devait arriver hier soir en Turquie pour participer à l'opération de sauvetage.

Le ministre de l'Intérieur et des

Collectivités locales, Ibrahim Mourad, qui se trouvait au niveau de l'Unité nationale de formation et d'intervention d'Alger, lors de sa supervision du lancement de l'équipe de la protection civile, a souligné la compétence et le professionnalisme du personnel de la protection civile, saluant aussi leur réactivité pour participer au processus de solidarité.

R. N.

L'Algérie présente ses condoléances

«L'Algérie a présenté ses sincères condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'aux gouvernements et aux peuples de Turquie et de Syrie suite au séisme qui a frappé, lundi matin, les deux pays causant des pertes humaines et des dégâts importants», a indiqué hier un commu-

niqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'Étranger.

«Suite au séisme dévastateur qui a frappé lundi matin des localités au sud de la Turquie et au nord de la Syrie causant des pertes humaines et des dégâts impor-

tants, l'Algérie présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, ainsi qu'aux gouvernements et aux peuples des deux pays frères», lit-on dans le communiqué.

«L'Algérie, qui partage la douleur de ce drame avec ses frères de la République

turque et de la République arabe syrienne, tient à exprimer sa pleine solidarité avec ces deux pays frères et espère qu'ils pourront surmonter cette dure épreuve avec beaucoup de patience, de détermination et de courage.»

R. N.

SÉCURITÉ SANITAIRE

Vers l'élaboration d'une stratégie intersectorielle commune

L'Algérie s'apprête à élaborer une stratégie commune, impliquant plusieurs départements ministériels, destinée à garantir la sécurité sanitaire de la population, a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, rappelant les engagements internationaux de l'Algérie dans ce sens.

PAR CHAHINE ASTOUATI

« Il existe un accord entre notre ministère et ceux du Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie, et celui de l'Environnement pour l'élaboration d'une stratégie commune visant à garantir la protection sanitaire du citoyen », a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une rencontre sur la sécurité alimentaire, organisée par l'Agence nationale de la Sécurité sanitaire, en partenariat avec le ministère de la Santé. Il a expliqué que cette stratégie en question « s'appuie essentiellement sur la prévention » contre divers défis sanitaires, citant notamment le cancer. « Il a rappelé que l'Algérie a consacré le droit à la santé, qui suppose clairement l'obligation d'as-



surer la Protection de la santé de tous les citoyens», a-t-il ajouté, citant entre autres, les risques sanitaires, les maladies épidémiologiques et résistantes. À ce propos, le ministre a ajouté que l'Algérie accorde une « grande importance au volet de la sensibilisation contre ces menaces de portée mondiale, en les incluant dans son système national de santé, ce qui a induit un engagement politique concrétisé par son adhésion aux

conventions internationales relatives à la santé ». Il a rappelé dans même sillage l'engagement de l'État à réaliser les Objectifs de Développement durable (ODD), d'ici à l'horizon 2030, à travers la mise en place de « mesures concrètes pour améliorer la santé du citoyen, avec l'implication d'autres secteurs. » Le ministre s'est félicité, dans ce sens, des certifications délivrées par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) à l'Algérie

après avoir vaincu le paludisme en 2016, le tétanos des mères et nouveau-nés en 2018 ainsi que la malaria en 2019. De même que son inscription dans la stratégie mondiale de lutte contre les maladies tropicales, les hépatites ainsi que le VIH Sida, alors que le pays s'apprête, durant l'année en cours, à éradiquer le trachome et la schistosomiase. M. Saihi a également rappelé l'évaluation effectuée, en mars 2022, par les organismes internationaux et ayant démontré les capacités de l'Algérie à garantir la prévention, le dépistage ainsi que la riposte rapide face aux risques sanitaires. « La sécurité sanitaire du citoyen est inscrite au centre de la stratégie et des missions du gouvernement et relève de la responsabilité de tous, départements ministériels, société civile, médias, etc », a déclaré, de son côté, le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, rappelant l'ensemble des actions et des mesures engagées par ce secteur dans cette optique. Il a évoqué, à ce propos, la plus récente d'entre elles, à savoir la mise en œuvre, depuis le début du mois en cours, de l'arrêté interministériel fixant les conditions et modalités d'application du système d'évaluation des risques sanitaires. « Pour sa part, la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Samia Moualfi », a souligné l'engagement de l'Algérie et du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à assurer un cadre de vie sain au citoyen, à travers la mise en place de dispositifs réglementaire et institutionnel destinés à cet effet.

C. A.

RENTRÉE PROFESSIONNELLE (SESSION DE FÉVRIER)

De nouvelles spécialités pour renforcer la carte pédagogique

PAR IDIR AMMOUR

Préserver et renforcer la richesse du parcours scolaire de nos jeunes constitue l'un des meilleurs gages de leur réussite dans l'avenir. Pour ce, l'État algérien consent d'énormes efforts pour permettre au maximum de jeunes de se former sur les multiples de spécialités proposées par la nouvelle stratégie de la formation et de l'enseignement professionnels, mise en place par le ministère de tutelle. D'ailleurs, concernant ces passerelles, de plus en plus de jeunes Algériens s'intéressent à la formation professionnelle qui se veut être une porte ouverte sur le monde du travail, leur permettant d'aller au diapason des besoins socio-économiques, mais surtout l'acquisition d'un métier d'avenir. En effet, pour se mettre au diapason avec l'ère contemporaine et répondre plus efficacement aux exigences du développement et du marché de l'emploi, et surtout permettre aux jeunes de s'armer de nouvelles connaissances dans des domaines porteurs, la tutelle est déterminée à poursuivre la stratégie d'amélioration de la qualité de la formation, et « son adaptation à l'évolution économique du pays. Dans cette optique, de nouveaux métiers sont inscrits sur la liste des spécialités à offrir aux étudiants, dans certains établissements du secteur de la formation professionnels à travers le territoire national au titre de la rentrée de la formation professionnelle de la session de février 2023. Il s'agit des spécialités en maintenance des équipements médicaux, éducateurs d'enfants, et mines géologiques et entretien industriel et gestion d'installations, a

déclaré le directeur du secteur, Lazhar Boudraa. Selon le même responsable, cette session propose aussi aux jeunes en quête de qualification, des diplômes de technicien dans les domaines du commerce, à savoir « achat et alimentation » ainsi que l'attestation de qualification professionnelle liée à la fabrication du chocolat, du fromage et la culture des champignons. » S'agissant du suivi des apprentis et leur insertion au marché du travail, le même décideur révèle que 79 projets ont été réalisés par des diplômés des centres de formation professionnelle et ont été financés au cours de l'année de 2022 par l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat l'Anade, en plus de 43 autres par l'Agence nationale de gestion du microcrédit l'Angem. Notons que le secteur de la formation professionnelle qui s'enrichit de nouvelles spécialités, inscrit, désormais, le dessalement de l'eau de mer dans la nomenclature des offres de formation. C'est à ce titre que le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, avait, en décembre dernier, présenté une communication portant sur la création d'une filière dans le domaine. La fondation de ces nouveaux programmes de formation s'inscrit en droite ligne de l'application des instructions du chef de l'État. En effet, en novembre dernier et alors qu'il présidait une réunion du Conseil des ministres, le président Tebboune avait évoqué la création d'une nouvelle spécialité académique pour la formation d'étudiants et de cadres algériens dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

I.A.

APN

La Commission de la culture auditionne le DG de la TDA

« La commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné dimanche le directeur général de l'Établissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Rachid Bastam », selon un communiqué de la chambre basse du parlement.

Au début des travaux, le président de la Commission Ahmed Mouaz a mis en avant « le rôle important de la TDA en Algérie qui est au diapason des avancées technologiques, en assurant la diffusion des chaînes satellitaires et électroniques, ainsi que d'autres services stratégiques. »

Intervenant à l'occasion, M. Bastam a apporté des précisions sur la mission de son établissement, mettant en exergue « les Projets de loi soumis au niveau de la commission. » « Ces Projets de loi servent l'intérêt de l'économie nationale et les domaines de l'information et de la communication », a-t-il ajouté.

Les membres de la Commission ont salué, pour leur part, les efforts de la TDA pour transmettre l'image de l'Algérie tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, la qualifiant de « colonne vertébrale de la communication. »

Dans le même sillage, ils ont mis en avant « le progrès technologique que connaît le pays pour être au diapason des évolutions mondiales dans ce domaine. »

R. N.

TRANSPORT PAR CÂBLE

Des arrêts prévus dans trois wilayas pour maintenance

L'Entreprise Métro d'Alger-EMA a fait part dans un communiqué, de l'interruption de l'exploitation commerciale de plusieurs installations de transport par câble dans trois wilayas du pays, « pour des périodes différentes, durant le mois de février, pour maintenance. »

« L'interruption de l'exploitation commerciale des différentes installations interviendra selon le programme des opérations de maintenance réglementaires, établi par l'EMA et l'Entreprise de Transport Algérien par Câbles - ETAC », précise la même source.

« Ces opérations sont programmées sur le téléphérique Palais de la culture, à Alger, du mardi 14 février jusqu'au 16 du même mois », selon la même source. « Elles concernent aussi la télécabine de Bab El Oued (Alger), à partir de demain lundi à 13h jusqu'au jeudi 9 du mois courant, puis la télécabine de Tizi-Ouzou du jeudi 9 février au lundi 13 du même mois, et enfin, la télécabine de Tlemcen du vendredi 17 février, à partir de 13h, au dimanche 19 du même mois », selon le communiqué.

R. N.

CONFORMITÉ DES LOIS AVEC LA CONSTITUTION

La Cour constitutionnelle fixe les règles

Conformément aux dispositions de la constitution, de quelques lois et d'un décret présidentiel, la cour constitutionnelle vient de fixer ses règles de fonctionnement.

PAR KAMAL HAMED

Des règles qui concernent notamment le contrôle de conformité des lois organiques et du règlement intérieur de chacune des deux chambres du Parlement à la Constitution, du contrôle de constitutionnalité et de conventionnalité des traités, accords, conventions, lois, ordonnances et règlements ainsi que des procédures. Il est aussi question des règles relatives à l'exception d'inconstitutionnalité, et des règles de fonctionnement en matière d'élections, de référendum et de proclamation des résultats définitifs.

Ainsi selon l'article 4 de ce règlement qui a été promulgué dans le journal officiel N° 04 du 22 janvier 2023, il est indiqué que «*lorsque la Cour constitutionnelle se prononce sur l'inconstitutionnalité d'un traité, accord, convention, loi, ordonnance, règlement, disposition législative ou réglementaire, elle applique les dispositions de l'article 198 de la Constitution.*» Quant à l'article 5 il stipule que lorsque la Cour se prononce sur l'inconventionnalité des lois, celles-ci ne sont pas promulguées.

Il est encore précisé que lorsque la Cour se prononce sur l'inconventionnalité des règlements dans un délai d'un mois, à partir de la date de leur publication, ceux-ci perdent tout effet, à compter du jour de la décision de la Cour constitutionnelle. Sur la conformité des lois organiques avec la constitution, l'article 7 indique que «*lorsqu'une loi organique qui lui est soumise, comporte une ou plusieurs dispositions non conformes à la Constitution,*



et que celles-ci ne peuvent être séparées des autres dispositions de cette loi organique, ledit texte est renvoyé au saisissant.»

Toutefois, stipule encore cet article, lorsque la Cour constitutionnelle décide que la loi organique qui lui est soumise comporte une ou plusieurs dispositions non conformes à la Constitution qui peuvent être séparées des autres dispositions de cette loi organique, le président de la République peut promulguer celle-ci, distraite de la disposition ou des dispositions contraires à la Constitution. Sur la saisine de la Cour par les parlementaires, il est indiqué dans l'article 10 que «*la lettre de*

saisine doit être accompagnée d'une copie du traité, accord, convention, loi ou règlement, objet de saisine.» La lettre de saisine doit être, également, accompagnée de la liste des noms, prénoms et signatures des députés de l'Assemblée Populaire Nationale ou des membres du Conseil de la Nation, auteurs de la saisine, ainsi que d'une copie de leur carte de député ou de membre du Conseil de la Nation ».

«*La Cour informe alors, selon l'article 11, immédiatement, le président de la République de la saisine, les présidents des deux chambres ainsi que le Premier ministre ou le Chef du Gouvernement,* selon le cas. La Cour constitutionnelle

peut demander aux instances concernées tout document sur l'objet de la saisine, ou demander à auditionner des représentants de ces instances. Sur la question relative à l'exception d'inconstitutionnalité, et après avoir expliqué toute la procédure, la cour constitutionnelle indique que sa décision «*comporte les noms des parties, leurs représentants, les visas des textes sur lesquels la Cour s'est fondée, les observations qui lui ont été présentées au sujet de la disposition législative ou réglementaire, objet de l'exception, des motifs et du dispositif.*» Elle comporte, également, les noms, prénoms et signatures des membres de la Cour constitutionnelle qui ont participé au délibéré, ainsi que le nom et prénom du membre rapporteur. La Cour délibère à huis clos. Les décisions et avis de la Cour constitutionnelle sont motivés et rendus en langue arabe dans les délais fixés aux articles 194 et 195 (alinéa 2) de la Constitution.

K. H.

CÉRÉALES, LAIT ET LÉGUMES SECS

Perspectives prometteuses pour cette année

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des producteurs et professionnels de l'agriculture ont estimé que l'Algérie pourra désormais stabiliser sa production de céréales, lait et légumes secs. Pour cette année, le défi est de réduire davantage les importations.

Avec le retour des pluies, c'est la filière céréalière qui va gagner en irrigation et améliorer son rendement à l'hectare. Des responsables d'associations patronales comme ceux de la CIPA (confédération des industriels et producteurs algériens) pensent que «*l'Algérie pourra atteindre son autosuffisance agricole* » en indiquant que «*les grandes cultures ont besoin d'un machinisme agricole, de l'irrigation et de nouvelles techniques.*»

Or à ce niveau, l'Algérie a fait des avancées dans le domaine céréalière en établissant la condition de porter le rendement de 30 à 35 quintaux à l'hectare. Pour atteindre cet objectif, les producteurs ont rassuré que «*l'extension des surfaces céréalières va permettre d'atteindre cet objectif.*» Même si les aléas climatiques sont persistants, les professionnels de la filière céréalière recommandent «*d'implanter des micro-climats* » afin de réduire les effets de l'aridité et de sécheresse. C'est dans cette optique que l'État va repenser sa stratégie d'intensification des cultures grâce à l'implantation de

1200 serres destinés particulièrement à la production maraîchères. Pour ce qui est des légumes secs, il y a actuellement une opération d'évaluation des capacités de stockage sur instruction du Premier ministre. Il s'agit selon un communiqué des services du Premier ministre de janvier dernier «*du renforcement des bases de la sécurité alimentaire et de consolider l'approvisionnement du marché national.*» Il est à signaler que 40 coopératives de céréales et de légumes secs sont disponibles pour garantir l'achat des produits selon les prix établis par l'État. Et de ce fait, les pénuries et ruptures de stocks relèvent du passé du moment que ces denrées sont disponibles en quantité. En matière de lait, il faut savoir que les pouvoirs publics misent en priorité à renforcer le parc national en génisses laitières en accordant des facilités pour les investisseurs dans cette filière afin de «*réduire les importations en poudre de lait.*» L'État va apporter, selon le ministère de l'agriculture, un soutien de 18 milliards de dinars avec des subventions accordées à raison de 12 DA pour un litre de lait pour les éleveurs de vaches laitières, 5 DA par litre pour les collecteurs de lait et 4 DA par litre aux laiteries. Dans ce cadre précis, «*l'État entend stabiliser la filière qui a vécu une crise chronique par le passé.*»

F. A.

LUTTE CONTRE LES CRIMES
ÉCONOMIQUES ET
FINANCIERS

13 milliards de centimes et 9 millions d'euros récupérés

La lutte contre les nouvelles formes de criminalité a nécessité une restructuration de la DGSN (Direction générale de sûreté nationale), notamment par la création de nouveaux services, à l'instar du service central de lutte contre le crime organisé, et l'élaboration de plans d'action. Ce qui semble porter ses fruits puisque le dernier bilan de cette institution fait ressortir des résultats «*appréciables* », selon M. Ahmed Nait El-Hocine, directeur adjoint à la sécurité publique qui s'exprimait ce lundi lors de l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. Selon l'invité de la Radio, dans le bilan dressé par la DGSN, les crimes économiques et financiers arrivent en tête. «*75% des affaires enregistrées ont été résolues en 2022.*»

Pour ce qui est du crime organisé, «*il y a eu 19 395 affaires enregistrées (...)* à l'issue desquelles, il y a eu des saisies, de valeurs mobilières et immobilières, de 13 milliards de centimes et 9 millions d'euros », a-t-il précisé.

R. N.

FEMME ALGÉRIENNE/DROITS
SOCIAUX, ÉCONOMIQUES
ET POLITIQUES

Une lutte sans fin pour la femme algérienne

Après sa lutte acharnée contre le colonialisme et pour la dignité, à force de détermination et patience, la femme algérienne a naturellement poursuivi, à l'aube de l'indépendance, sa lutte pour arracher ses droits sociaux, économiques et politiques.

Si les différentes Constitutions et les premiers textes consacrent effectivement l'égalité entre hommes et femmes, l'esprit de cette égalité demeure absent dans nombre de lois essentielles en contradiction avec la loi fondamentale.

C'est ce que soutient l'avocate et directrice du Centre d'information et de documentation sur les droits de l'enfant et de la femme, Me Nadia Ait Zai.

«*Soixante ans après l'indépendance, et en dépit de belles réalisations et de droits arrachés dans cette lutte pour la dignité, le chemin demeure encore long et le travail se poursuit toujours* » a déclaré Me Ait Zai à la chaîne 3 de la radio nationale.

R. N.

FOOT/FORMATION

Vers la création de l'Union des académies privées nationales

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte créer l'Union des académies privées nationales dans le but de promouvoir et renforcer la pratique de base, indique lundi l'instance fédérale sur son site officiel.



EQUIPE D'ALGÉRIE A' :

Bougherra plane le suspense sur son avenir



FOOT/FORMATION

Vers la création de l'Union des académies privées nationales



La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) compte créer l'Union des académies privées nationales dans le but de promouvoir et renforcer la pratique de base, indique lundi l'instance fédérale sur son site officiel.

Cette annonce a été faite à l'issue de la réunion de la direction technique nationale (DTN), représentée par son directeur national, Mustapha Biskri, avec les représentants des académies privées d'Alger, en vue de répertorier toutes ces structures exerçant au niveau de la capitale et ce dans le but de promouvoir et renforcer la pratique de base. Cette expérience, qui intéresse

les catégories d'âge de 6 à 11 ans aussi bien garçons que filles, sera généralisée au niveau national pour aller vers la création de l'Union des académies privées nationales, précise l'instance fédérale. Dans le même contexte, des championnats de Wilaya et nationaux sont en cours de lancement dans ces catégories d'âge, conclut la FAF.

OGN Nice : la malédiction des blessures poursuit Atal

Fraichement rétabli de sa blessure au genou, Youcef Atal vient de contracter une nouvelle blessure. La malédiction des blessures ne lâche pas le latéral droit de la sélection nationale. Ce dernier, risque de rester indisponible pour quelques semaines. Totalement rétabli de la blessure dont il souffrait, Youcef Atal a été retenu pour le match de cet après-midi ayant opposé l'OGC Nice au LOSC Lille. Ce fut l'occasion pour qu'il renoue enfin avec la compétition officielle après une longue absence. Incorporé à la 78e minute, le latéral droit de la sélection nationale a contracté une nouvelle blessure. En effet, on jouait la 90e minute, soit 12 minutes après son changement, il s'est blessé au



genou. Il a demandé immédiatement à se faire remplacer. Réconforté par Jean-Clair Todibo, il est sorti de la au bord des larmes, lui qui avait pour ambition d'enchaîner les matchs afin d'être prêt à 100% pour le prochain stage de la

sélection nationale en mois de mars.

C'est la poisse pour Atal Jusqu'au moment où nous mettons sous presse, on ne sait pas encore de quoi souffre exactement Youcef Atal. Son

club l'OGC Nice n'a encore rien communiqué la dessus. Mais une chose est sûre, il devra passer des examens médicaux afin de connaître la nature de sa blessure mais aussi pour qu'il soit fixé sur son indisponibilité. Le moins que l'on puisse dire, c'est la poisse pour le natif de Tizi-Ouzou. La malédiction des blessures ne le lâche pas puisque c'est la troisième fois qu'il se blesse depuis l'entame de la saison. Des blessures à répétition qui l'ont freiné dans son élan.

En attendant que le verdict tombe, on espère qu'Atal ne souffre de rien de grave et qu'il sera présent avec les Verts le mois de mars prochain, à l'occasion de la double-confrontation face au Niger.



SPORT

Le Championnat d'Algérie, classé 2° au top 10 africain en 2022

Le Championnat national d'Algérie de football a terminé l'année 2022, en seconde position au niveau et 20e sur la plan mondial, des championnats nationaux, selon le classement annuel, publié, samedi par la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques (IFFHS) sur son site officiel.

Les Championnats de l'Afrique du Nord ont dominé le top 10 du continent africain, avec comme chef de file, l'Egypte première et (13e mondiale), suivie du championnat d'Algérie (2e africain et 20e mondial), le Maroc 3e en Afrique (24e mondial), puis le Soudan (4e en Afrique et 33e mondial).

Ce classement a placé la Tanzanie en 5e position africaine et 52e mondiale, alors que le championnat d'Angola s'est classé 6e en Afrique et 60e mondial.

L'IFFHS a également classé le Championnat du Nigeria (Super-League) en 9e position continentale et 77e mondiale, devancé par la Tunisie (8e - 68e.).

Le dernier du Top-10 africain, en l'occurrence la Zambie, se positionne à la 79e place sur le plan mondial.

Au niveau mondial, le Brésil est en tête suivi respectivement de l'Angleterre, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie.

Classement du Top-5 mondial :

Brésil (1181 pts)
Angleterre (1086 pts)
Espagne (967,5 pts)
Allemagne (921,5 pts)
Italie (866 pts)

Classement du top 5 africain :

Egypte (638,25 pts)
Algérie (518,75 pts)
Maroc (448,25 pts)
Soudan (373,75 pts)
Tanzanie (353,5 pts)



Le Sénégal champion d'Afrique des joueurs locaux après sa victoire contre l'Algérie 5-4 aux TAB (0-0 après prolongation) en finale du championnat d'Afrique des nations CHAN samedi au stade Nelson-Mandela de Baraki, empochera la cagnotte de 2 millions dollars, selon la nouvelle dotation de la compétition décidée par la Confédération africaine de football.

L'Algérie, finaliste malheureux recevra 800.000 dollars, tandis que les équipes du Madagascar et du Niger classées respectivement troisième et quatrième recevront 500.000 dollars chacune. Les quarts-de-finalistes mal-



heureux recevront 400.000 dollars chacun, tandis que les deux pays qui ont terminé deuxième dans les groupes de trois équipes gagneront 300.000 dollars chacun, soit le même montant que les pays classés troisième dans les groupes de quatre

équipes.

Les équipes les moins bien placées de tous les groupes recevront 200.000 dollars chacune.

Pour rappel, la Confédération africaine de football (CAF) a annoncé une augmentation significative de 60% de la

cagnotte du vainqueur du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN-2022).

Le montant total des prix alloués pour le tournoi a été porté à 7.900 000 USD, contre 5.450.000 USD au total pour les pays ayant participé à l'édition précédente.

CROSS-COUNTRY/CHAMPIONNATS ARABES 2023

Cinquième médaille pour l'Algérie dans le par équipes/messieurs

La sélection algérienne seniors/messieurs de Cross-country a bonifié la moisson nationale aux Championnats arabes 2023, disputés dimanche en Egypte, par une médaille d'argent, dans l'épreuve du "par équipes". Les quatre autres médailles ont été remportées un peu plus tôt dans la matinée, par les membres des sélections

cadets et juniors, dont une en or, par la jeune Nesrine Abed, dans l'épreuve individuelle des cadettes. Deux des trois médailles restantes étaient en argent, et elles ont été remportées dans les épreuves du "par équipes" cadets et cadettes, alors que la dernière breloque était en bronze, et c'est Anes Chott qui l'a glanée, dans l'épreuve

individuelle des juniors/messieurs.

Outre l'Algérie, 12 autres pays ont pris part à cette édition 2023 des Championnats arabes de Cross-country, disputée en une seule journée, dans la capitale Le Caire.

Les 12 autres nations engagées dans cette compétition sont : l'Egypte (Pays hôte), l'Arabie Saoudite, le Koweït,

les Emirats Arabes Unis, l'Irak, le Yémen, Oman, le Bahreïn, la Tunisie, le Soudan, le Maroc et la Somalie.

Ce qui représente un total de 217 athlètes engagés, dont 92 seniors (54 messieurs et 38 dames), 68 juniors (46 messieurs et 22 dames), cadets 65 (38 garçons et 27 filles).

CROSS-COUNTRY/CHAMPIONNATS ARABES

Médaille d'or pour Abes Nesrine

L'athlète algérienne Abes Nesrine a remporté la médaille d'or chez les cadettes, lors de la 25e édition des Championnats arabes-2023 de Cross-country organisée dimanche au Caire en Egypte, et qui concerne également les cadets, juniors et

seniors (garçons et filles). De leur côté, les sélections nationales algériennes (cadet et cadette) se sont adjugées les médailles d'argent dans leurs catégories, alors que l'athlète Chott Anes a gagné la médaille de bronze chez les juniors. Outre l'Algérie,

doze (12) pays prennent part aux Championnats arabes-2023 de Cross-country, prévue sur une journée. Il s'agit aussi de l'Arabie saoudite, du Koweït, des Emirats arabes unis, de l'Irak, du Yémen, d'Oman, du Bahreïn, de l'Egypte, de la Tunisie, du

Soudan, du Maroc et de la Somalie. Deux-cent-dix-sept (217) athlètes sont présents à cette compétition et sont répartis comme suit: seniors (54 messieurs et 38 dames), juniors (46 garçons et 22 filles), cadets (38 garçons et 27 filles).

CHAN 2022

2 millions dollars pour le Sénégal, 800.000 pour les Verts

EQUIPE D'ALGÉRIE A' :

Bougherra plane le suspense sur son avenir

La sélection nationale A' a perdu la finale du CHAN-2022 face au Sénégal. Les Algériens s'interrogent sur l'avenir du sélectionneur national Madjid Bougherra. Mais ce dernier plane le suspense.

Malgré un bon parcours lors du CAN-2022, la sélection nationale A' n'a pas triomphé au terme du tournoi. En effet, elle a perdu la finale face au Sénégal hier soir au stade Nelson Mandela. Les deux protagonistes se sont allés jusqu'à la séance des tirs au but, mais la chance a sourit aux Sénégalais (4-5). A l'issue de la finale, le sélectionneur national Madjid Bougherra était affecté par cet échec. Mais il tient à remercier les joueurs qui n'ont ménagé aucun effort pour remporter le tournoi. Hélas, la chance leur a tourné le dos.

« Notre parcours est positif. Les joueurs étaient extraordinaires, je les



remercie infiniment. La chance a sourit aux Sénégalais lors de la séance des tirs au but. Maintenant, il faut passer à l'avenir ». A-t-il déclaré aux médias.

Maintenant que le CHAN-2022 est terminé, les supporters algériens s'in-

terrogent sur l'avenir de Bougherra à la tête de la sélection des locaux. Mais le coach plane le suspense. « On va se reposer après 35 jours qu'on est ensemble. On va refaire l'analyse avec les membres de mon staff ce qui était bien pendant le CHAN et les

choses à améliorer. Mon avenir n'est pas d'actualité pour le moment. Je vais me reposer après on verra ce que le destin nous réserve ». A-t-il révélé.

« **Parcours positif** », lance Zefizef
Le président de la fédération algérienne de football, Djahid Zefizef, se dit satisfait du parcours de la sélection nationale A' lors du CHAN-2022. « La sélection nationale a réalisé un bon parcours lors du CHAN. On est satisfait car l'objectif est atteint. Certes, c'est décevant de passer à côté de la consécration, mais la chance a sourit aux Sénégalais lors de la séance des tirs au but ». A-t-il déclaré aux médias algériens à l'issue de la finale.

Le président de la première instance du football national se dit également satisfait de l'organisation de l'évènement continental. « On est amplement satisfait de l'organisation du CHAN. Selon tous les présents, le tournoi s'est déroulé dans les meilleures conditions. Je pense que l'Algérie a gagné des points pour sa candidature pour accueillir la CAN-2025 ». Dira-t-il.

CHAN 2022 : abattu, Mahious revient sur son tir au but raté

L'attaquant de la sélection nationale A', Aïmen Mahious, fait l'objet des critiques en raison de la façon par laquelle il a exécuté le tir au but lors de la finale face au Sénégal. A l'issue du match, le meilleur buteur du CHAN-2022 a eu la chance pour se défendre, tout en s'excusant auprès des supporters algériens.

C'est un Mahious complètement abattu qui s'est tout de même présenté aux journalistes en zone mixte. Son tir au but raté face au gardien sénégalais Pep Sy lors du cinquième essai des Verts lors de la fatidique séance des tirs au but va certainement le hanter pendant

de longues nuits. « Je suis satisfait de mon parcours. Je n'ai ménagé aucun effort depuis le début du tournoi. Je n'ai jamais triché. Concernant le tir au but raté, c'est ma façon d'exécuter un pénalty, même avec l'USMA. Le gardien de but adverse n'a pas bougé lorsque j'allais tirer. La chance lui a sourit puisqu'il a réussi à capturer la balle. C'est, d'ailleurs, le premier pénalty que je rate dans ma carrière ». A-t-il déclaré. « On a affronté une très bonne équipe du Sénégal. On demande pardon aux supporters algériens qui sont venus en masse pour nous soutenir. On leur promet de

se racheter lors des prochaines échéances ». A-t-il ajouté. Il est à noter qu'Aïmen Mahious a été sacré meilleur buteur du tournoi avec 5 buts. Il a reçu le soulier d'or à l'issue de la finale face au Sénégal.

Abdellaoui défend son coéquipier
Le capitaine de la sélection nationale A', Ayoub Abdellaoui, a défendu son coéquipier Aïmen Mahious. « Il a raté son tir au but, ce n'est pas la fin du monde. Cela peut arriver à n'importe quel joueur au monde. Je suis fier de tous mes coéquipiers ». Dira-t-il, lors de la zone mixte. Le défenseur du MC

Alger se dit déçu d'avoir passé à côté du sacre africain. « On a affronté un adversaire coriace. Mais ce qui nous déçoit, c'est d'avoir perdu le match lors de la séance des tirs au but, où la chance nous a tourné le dos. On doit continuer à encourager les jeunes joueurs de la sélection nationale qui ont un avenir prometteur ».

Et de conclure : « On s'excuse auprès des supporters Algériens qui nous ont soutenu depuis le début du tournoi. On a tout fait pour leur procurer de la joie, mais la chance a sourit aux Sénégalais lors de la séance des tirs au but ».

CHAN-2022

" je tiens à féliciter l'Algérie pour l'organisation de ce tournoi "

L'ancien international tunisien Karim Haggui, présent en qualité d'invité de la Confédération africaine de football (CAF), pour assister à la 7e édition du Championnat d'Afrique des Nations de football (13 jan-4 février), a tenu à féliciter l'Algérie pour l'organisation de ce tournoi, marqué par la présence de 17 pays à son départ, avant d'atteindre le cap des demies-finales, prévues, mardi. "L'Algérie n'avait pas accueilli un tournoi de cette ampleur depuis un certain temps. En regardant l'excellent travail réalisé avec les installations et les infrastructures, les transports et d'autres aspects, ils ont donné une belle image du pays", a déclaré Haggui, au site de la Confédération

africaine de football (CAF), en marge d'un des matchs qu'il a suivi au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger). Karim Haggui (39 ans) a également fait l'éloge des entraîneurs africains qui excellent lors du tournoi. Au total, 15 des 18 équipes étaient dirigées par un entraîneur africain. "Les équipes africaines donnent l'opportunité aux entraîneurs locaux, et nous voyons des résultats positifs en général", a-t-il noté. Sur le volet compétitif, l'ancien joueur de l'Etoile du Sahel (1re division tunisienne) a affirmé que le CHAN reste, toujours, une bonne opportunité pour les joueurs et les entraîneurs de hausser leur niveau. "Je pense que le CHAN est une oppor-

tunité pour tous les joueurs et même les entraîneurs de s'améliorer sur le plan tactique et technique. Je pense que chaque joueur souhaite participer à ce tournoi, compte tenu du niveau de jeu", a déclaré Haggui avec beaucoup d'enthousiasme, avant d'ajouter que "le niveau de la 7e édition en Algérie est excellent. J'ai bien observé l'Algérie, on sent qu'elle est galvanisée par l'appui de son public". Le seul regret de Haggui ! L'absence de son pays natal, la Tunisie: "J'aurais aimé que la Tunisie soit là, mais malheureusement, cela ne s'est pas produit, en attendant, peut-être de la voir lors des prochaines éditions." Pour le plus jeune vainqueur de la Coupe

d'Afrique des Nations en 2004, chez lui en Tunisie avec les Aigles de Carthage, le championnat d'Afrique des joueurs locaux reste un véritable tremplin pour ses acteurs du jeu peuvent arracher des places en équipe A et participer à la Coupe d'Afrique des Nations ou à une Coupe du monde. " Tout le monde regarde. Ils peuvent également obtenir des contrats importants avec d'autres clubs en Afrique, dans le Golfe et en Europe."

Haggui a participé avec la Tunisie à trois CAN consécutives, en 2004, en 2006 en Egypte et en 2008 au Ghana. Il a également participé à la Coupe du monde 2006 en Allemagne.

OLÉICULTURE À TIZI-OUZOU

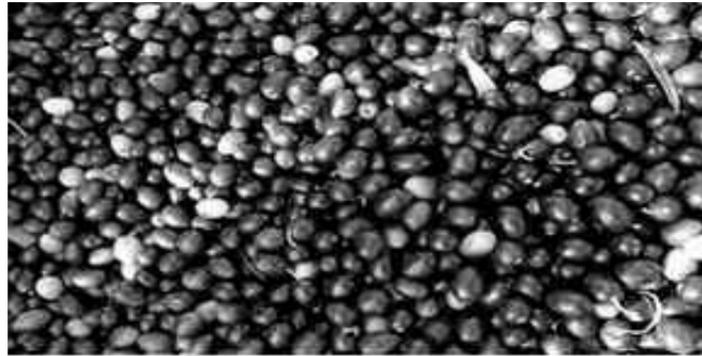
La passion d'un métier

Symbole de toute une région, l'oléiculture est un métier qui s'exerce dans la wilaya de Tizi-Ouzou avec beaucoup de passion et par amour à la terre et au patrimoine ancestral que véhicule cette activité agricole, de l'avis de nombreux oléiculteurs et oléifacteurs rencontrés par l'APS.

A lors que la campagne de cueillette des olives tire à sa fin à travers les 67 communes de la wilaya ayant atteint un taux de 87%, selon les chiffres communiqués par la direction locale des services agricoles (DSA), les huileries continuent à triturer les petits fruits pour en extraire le fameux liquide jaune tant apprécié localement et partout ailleurs. Un travail que les oléifacteurs effectuent avec passion, œuvrant toujours à produire une huile d'olive de qualité, ne tarissant pas, pour ce faire, sur les conseils qu'ils prodiguent aux propriétaires d'oliveraies sur les bonnes pratiques de cueillette et de stockage des olives afin d'obtenir une huile vierge, voire extra vierge, a-t-on constaté au niveau de certaines huileries. C'est le cas de Hakim Lamrani, propriétaire de l'huilerie Azifour, du village éponyme, dans la commune de Ain Zaouia, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Tizi-Ouzou, qui vivait à l'étranger et avait fait le choix de rentrer au pays pour investir dans la filière oléicole.

"Je vivais en Norvège où j'étais employé dans une grande société. Un jour, j'ai rencontré un Algérien qui m'a conseillé de rentrer au pays pour investir dans la filière oléicole, lui ne pouvant le faire étant âgé, et c'est à partir de là que j'ai commencé mon aventure dans la filière", raconte M. Lamrani. Rentré en Algérie, Hakim Lamrani s'est d'abord renseigné sur la réalité et l'état des lieux de la filière. "Je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup à faire si nous voulions produire une huile d'olive de qualité, saine et répondant aux normes d'exportabilité", a-t-il dit.

Enfant d'une famille d'agriculteurs depuis des générations, Hakim a choisi d'investir dans une huilerie traditionnelle qu'il a installée dans son village au sein de l'exploitation familiale qui s'étend sur 200 ha. "La première huilerie familiale a été ouverte par mes aïeux en 1922 ou 1923 alors que la dernière a été fermée en 1956", a-t-il dit, se basant sur les témoignages des vieux de sa région. Dans sa huilerie, un tas de grignons est posé à proximité d'une chaudière fonctionnant avec ce combustible qui était jadis très apprécié en Kabylie pour la qualité de sa combustion. Dehors, quelques sacs d'olives et trois caisses remplies de ces fruits fraîchement cueillis, attendent d'être triturés. Le



broyeur-malaxeur tourne écrasant les olives et malaxant la pâte le temps nécessaire pour en libérer l'essence, "une bonne quarantaine de minutes", relève M. Lamrani. La pâte est ensuite pressée pour en extraire l'huile. "Qu'il s'agisse d'une huilerie traditionnelle ou moderne, c'est la durée du malaxage qui détermine la quantité d'huile extraite, tout comme la qualité du fruit, trituré idéalement dans les 72 heures après la cueillette, détermine la qualité de l'huile et son taux d'acidité", a-t-il expliqué. Mohamed Mohammedi, de la commune de Tizi Gheniff, est un autre oléiculteur passionné par son métier qu'il effectue consciencieusement, ne perdant pas de vue son objectif principal, mettre sur le marché un produit de qualité, biologique et respectueux de l'environnement. Il a fait appel au dispositif du Fonds national de régulation et de développement agricole (FNDA), pour créer, en 1991, une Exploitation agricole individuel (EAI) de 11 ha, où il a planté des oliviers, installé une unité de trituration d'olives, dotée de deux chaînes, entrée en activité en 1998, et pratique d'autres activités agricoles dont l'élevage. C'est dans un cadre bucolique, au sein de son exploitation riche de 3.500 oliviers superbement alignés et bien entretenus, cultivés biologiquement sans aucun produit chimique, que M. Mohammedi a reçu l'APS, pour parler de sa passion pour l'oléiculture. Sa quête est de produire une huile extra vierge et biologique répondant aux normes internationales. Défi relevé pour ce producteur puisque "Kabylia", nom commercial de son huile, s'exporte depuis 2006 vers l'Amérique du nord et l'Europe, en France, Belgique et Suisse, selon ses propos.

Organiser la filière et protéger l'environnement

Organiser la filière oléicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui comprend un verger oléicole s'étendant sur 38.000 ha, et protéger l'environnement de la pollution par les sous-pro-

duits des huileries, sont les deux projets ambitieux de MM Lamrani et Mohammedi.

L'organisation passe par la structuration des oléiculteurs autour d'un seul objectif et c'est ce que M. Lamrani a réussi à faire en créant en 2021 une coopérative regroupant 30 huileries réparties sur quatre daïras de la partie sud-ouest de la wilaya qui sont Draa El Mizan, Boghni, Les Ouadhias et Maâtkas, dont le siège est à Ain Zaouia. L'objectif principal de cette coopérative est de développer et promouvoir la filière, à commencer par l'amélioration du processus de production d'huile, l'entretien du verger, la cueillette et la trituration, le stockage de l'huile, pour obtenir un produit bénéfique pour la santé et exportable. Il s'agit aussi de changer les habitudes culinaires des consommateurs afin qu'ils optent pour l'huile vierge et extra vierge, a-t-il dit.

Cette structure, présidée par M. Lamrani, se penchera également sur les problèmes de commercialisation et le phénomène de la "Triche" opéré par certains, qui "nuisent à la filière en mettant sur le marché une huile frelatée, impropre à la consommation voire nocive pour la santé", a-t-il dénoncé.

"Il s'agit aussi de préserver ce patrimoine qui véhicule toute une histoire. L'huile d'olive ayant été un produit qui a joué un rôle non négligeable durant la guerre de libération nationale en étant l'un des aliments principaux des Moudjahidine, notamment durant les rudes hivers de l'époque. Leur repas était souvent constitué de galettes, quelques figues sèches et de l'huile d'olive", a rappelé l'oléifacteur. Les huileries de la wilaya qui faisaient partie de l'économie locale de l'époque étaient la cible de l'armée coloniale qui les avait bombardées et détruites. De son côté, M. Mohammedi s'est lancé dans deux projets, obtenir le label bio pour son huile, et créer une unité de traitement des sous produits oléicoles, la pulpe et le grignon d'olive, dont l'objectif est de récupérer ces produits et éviter qu'ils

ne soient déverser dans la nature.

Etant trop acides et trop riches en polyphénols, les sous produits oléicoles présentent "une toxicité pour les plantes", affirment une étude de Hadjer Boudabia et Keira Dahou de l'université de Ghardaïa, sur "La valorisation de la fraction organique des résidus agricoles et sous produits oléicoles par la co-methanisation".

L'étude affirme que "les grignons d'olives ne doivent pas être rejetés dans la nature, mais peuvent être transformés en engrais biologique pour enrichir le sol, après leur compostage". Pour son premier projet, Mohammedi a entamé la démarche pour obtenir le label bio en 2016, mais sans résultat, regrette-t-il, affirmant qu'il a relancé son dossier dans le cadre du Programme d'appui et de soutien à l'agriculture (PASA), mis en œuvre en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Son autre projet de traitement des sous-produits des olives remonte à 2009, lorsque M. Mohammedi a entamé des démarches pour installer une unité de traitement de grignons afin de séparer les noyaux de la pulpe. Cette dernière sera transformée en composte à utiliser comme engrais bio. Concernant les noyaux, il explique qu'ils seront destinés à l'exportation, relevant avoir signé un partenariat avec un opérateur italien, dans ce sens. "J'ai fait les essais manuellement et j'ai même envoyé un conteneur de noyaux de grignons à la Sardaigne (Italie) et ça a donné de très bons résultats", a-t-il indiqué.

Autant de projets qui reflètent la volonté des oléiculteurs passionnés par leur métier, qui ont choisi d'investir dans leur pays, et qui veulent promouvoir la filière et préserver tout le patrimoine qui l'entoure, dont les pratiques agricoles, l'art culinaire, l'huile d'olive étant un des produits de base de la cuisine locale, et aussi la fabrication de savon artisanale et par là même toute la culture de la région, estiment les deux oléifacteurs.

APS

SALON IMPORT-EXPORT INTERAFRICAINS

La 2^e édition organisée du 14 au 16 mars prochain à Alger

Selon les organisateurs, "Impex 2023" est un événement professionnel continental multisectoriel dédié aux différents secteurs d'activité, à savoir l'industrie, l'agriculture et l'agroalimentaire, la pêche et l'aquaculture, les services, l'artisanat et le tourisme.

La deuxième édition du Salon import-export interafricains "Impex 2023" se tiendra du 14 au 16 mars prochain au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, a indiqué dimanche un communiqué des organisateurs.

Cet événement d'envergure continentale sera organisé sous le patronage du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, en partenariat avec l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex).

Selon les organisateurs, "Impex 2023" est un événement professionnel continental multisectoriel dédié aux différents secteurs d'activité, à savoir l'industrie, l'agriculture et l'agroalimentaire, la pêche et l'aquaculture, les services, l'artisanat et le tourisme.

L'objectif du salon est de "mettre en



avant les produits fabriqués en Algérie, et surtout la capacité des opérateurs économiques algériens à développer, voire consolider leur présence sur les marchés en Afrique", précise la même source, soulignant que la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine "Zlecaf" constituait une aubaine pour les opérateurs économiques algériens

pour étendre leurs réseaux d'affaires sur le continent africain et bénéficier des avantages qu'offre cet espace économique. Les organisateurs notent que la production nationale dédiée à l'export sera à l'honneur avec une exposition de trois jours qui permettra aussi aux opérateurs économiques algériens et africains de se rencontrer pour développer les opportunités d'affaires et de partenariats.

En outre, une journée technique sera animée, en marge du salon, par des experts sur des thèmes pertinents et d'actualité, ajoutent les organisateurs, soulignant qu'une plateforme digitale B2B sera mise à la disposition des visiteurs professionnels désireux de prendre rendez-vous avec les premiers responsables des entreprises participantes.

COOPÉRATION

Signature d'une convention entre le constructeur naval Sakomas et un opérateur libyen

Une convention de partenariat a été signée entre la Société Algeria-Korea marine service (Sakomas) de construction et de réparation navale (société algérienne de droit privé) et un opérateur libyen, en marge du Salon africain des transports et du commerce de transit clôturé jeudi dernier à Alger, a-t-on appris, dimanche à Tizi-Ouzou auprès de cette société.

Cette convention de partenariat et de représentativité, signée entre le P.-dg de Sakomas, Nour El Islam

Benaoudia, et le P.-dg de Ezzarouk pour les compagnies maritimes, Mustapha Ezzarouk, à l'occasion du Salon organisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le bureau d'affaires LinkUp, au Palais des expositions, permettra à l'entreprise algérienne de pénétrer le marché libyen, a indiqué à l'APS, le chef de service marketing et communication de Sakomas, Larbi Boukhari.

"A la faveur de cette convention, la

société libyenne partenaire représentera la société algérienne dans son pays et décrochera des commandes de construction et de réparation pour Sakomas qui les prendra en charge au niveau de son chantier de construction et de réparation navale sis au port d'Azeffoun, à Tizi-Ouzou", a expliqué M. Boukhari.

Outre la construction de bateaux ou la réparation navale, en fonction des commandes qui seront transmises par le partenaire libyen, "Sakomas assu-

raera aussi le service après-vente", a souligné le même responsable.

Pour rappel, Sakomas avait déjà signé un partenariat avec un opérateur mauritanien au titre duquel une première commande pour la fabrication de deux bateaux de pêche de 14 mètres a été passée auprès de ce constructeur par un client mauritanien en 2020. Les deux bateaux, en fibre de verre, ont été acheminés vers la Mauritanie en avril 2022.

VÉHICULES DONT L'ANNÉE DE MISE EN CIRCULATION EST INCONNUE

Appel à régulariser la situation

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, dimanche, les propriétaires des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue à se rapprocher des services compétents pour prendre les mesures nécessaires pour le changement de l'immatriculation par l'année de leur première mise en circulation, indique un communiqué du ministère. "Tous les citoyens propriétaires de

véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, portant les diagrammes +22+ ou +33+ sont appelés à se rapprocher des services compétents et à prendre les mesures nécessaires pour remplacer les plaques d'immatriculation par de nouvelles qui incluent l'année de leur première mise en circulation", ajoute le ministère. Ainsi, "les propriétaires de cette catégorie de véhicules sont tenus de se rapprocher des services des mines ter-

ritorialement compétents pour soumettre leurs véhicules au contrôle de conformité afin de déterminer l'année de leur première mise en circulation, et partant déposer un procès de contrôle de conformité délivré au propriétaire du véhicule par le service d'immatriculation spécialisé pour élaborer une plaque d'immatriculation portant l'année de première mise en circulation du véhicule", précise la même source.

Il est prévu au titre de ces nouvelles mesures, "le changement des cartes et plaques d'immatriculation des véhicules portant le diagramme 22 et 33 par d'autres contenant l'année de première mise en service, avant le 31 décembre 2023, pour éviter les sanctions prévues dans la législation et la réglementation en vigueur dans ce domaine relatif à l'organisation et la sécurité routière", conclut le document.

PRÉSIDENT SAHRAOUI

L'occupation sert les intérêts d'agendas étrangers sournois

« Un demi-siècle de lutte et de résistance est la preuve irréfutable que le peuple sahraoui avance à pas sûrs pour atteindre son objectif », a soutenu le président Ghali.

Le président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a mis en garde contre l'ampleur de la conspiration et de l'acharnement auxquels fait face la question sahraouie, en raison de l'occupation qui sert les intérêts d'agendas étrangers sournois constituant une véritable menace pour la paix et la stabilité dans l'ensemble de la région. Dans un message prononcé à l'ouverture des travaux de la 1re session ordinaire du Secrétariat national du Front Polisario, le président Ghali a appelé à « œuvrer avec détermination à l'application de toutes les décisions issues du 16e Congrès du Front et à faire réussir toutes les échéances », rapporte l'agence de presse sahraouie SPS. « Le monde entier est conscient



de l'ampleur de la conspiration et de l'acharnement auxquels fait face la question sahraouie, à travers l'obstination et l'intransigeance de l'ennemi et ses alliances suspectes avec les forces hostiles qui servent les intérêts d'agendas étrangers sournois constituant une véritable menace pour la paix et la stabilité dans l'ensemble de

la région », a estimé le Président sahraoui. La gravité de la situation implique davantage de mobilisation pour chasser l'occupant et parachever le processus de souveraineté, en mettant à disposition de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) tous les moyens matériels et humains néces-

saies pour une préparation opérationnelle optimale, a-t-il poursuivi. « Un demi-siècle de lutte et de résistance est la preuve irréfutable que le peuple sahraoui avance à pas sûrs pour atteindre son objectif », a soutenu le président Ghali qui a dit avoir une « confiance absolue en la volonté et la capacité du peuple sahraoui à relever les défis, car convaincu de la justesse de sa cause, en demeurant attaché à ses droits nationaux et prêt à consentir davantage de sacrifices ». Le président sahraoui a adressé ses salutations et ses remerciements à tous les frères, amis et alliés du peuple sahraoui dans le monde entier, particulièrement le mouvement de solidarité en Europe et en Espagne. M. Ghali a réitéré sa condamnation ferme de « la position déloyale et honteuse » du Gouvernement espagnol, insistant sur la responsabilité historique, politique, juridique et morale de l'État espagnol vis-à-vis de la décolonisation et de l'autodétermination au Sahara occidental.

R. I./Agences

LIBYE

Dbeibah et Bathily discutent de « propositions sérieuses » pour tenir des élections

Le chef du gouvernement libyen d'union nationale, Abdul Hamid al-Dbeibah, a discuté, dimanche, avec l'envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily, de « propositions sérieuses » pour la tenue d'élections dans les plus brefs délais. Selon un communiqué du bureau des médias du chef du gouvernement, les deux parties « ont discuté d'un certain nombre de propositions sérieuses

pour organiser des élections dès que possible ». Les deux responsables ont également discuté des résultats des récentes réunions et consultations que Bathily a tenues avec les parties locales et internationales. Selon le communiqué, « les deux parties ont souligné la nécessité de publier la base constitutionnelle afin de se concentrer sur le reste des étapes devant mener à des élections ».

Il est indiqué, en outre, dans le communiqué que « la réunion a abordé le rôle du développement dans la création de la stabilité ». Samedi, Bathily a rencontré un certain nombre de membres du Parlement libyen à Tripoli, et affirmé dans un tweet qu'« ils appelaient à l'unification des institutions comme condition préalable pour sortir de l'impasse politique dans le pays ».

R. I./Agences

POUR FAIRE FACE À LA CRISE POLITIQUE

Le Pérou étend l'état d'urgence

Le Gouvernement péruvien a étendu et prolongé dimanche l'état d'urgence face à la révolte contre la présidente Dina Boluarte, qui a fait au moins 48 morts en deux mois. Sept régions du sud du Pérou (Madre de Dios, Cusco, Puno, Apurimac, Arequipa, Moquegua et Tacna) sont concernées par la mesure, qui s'appliquera pendant 60 jours, selon le journal officiel. Le 13 janvier, le gouvernement avait étendu de 30 jours l'état d'urgence à Lima, El Callao, Cusco et Puno. Le prolongement ne concerne pas la capitale Lima, ni El Callao, où se trouvent les principaux terminaux maritimes et le plus gros aéroport du pays et où l'état d'urgence doit prendre fin mi-février. Celui-ci permet à l'armée de venir en renfort de la police pour restaurer l'ordre public. Il suspend également des

droits constitutionnels comme la liberté de mouvement et de réunion. Le décret gouvernemental instaure un couvre-feu de 20h00 à 04h00 pour 10 jours dans le département de Puno, un épice de manifestations anti-gouvernementales, où 18 civils et un policier ont été tués dans des affrontements le 9 janvier. Le Pérou est secoué par une crise politique, avec des manifestations quasi quotidiennes, depuis le 7 décembre, lorsque le président de l'époque, Pedro Castillo, avait été arrêté après avoir tenté de dissoudre le Congrès et de gouverner par décret. Les barrages routiers dressés par les protestataires ont entraîné des pénuries de nourriture, de carburant et d'autres fournitures essentielles dans plusieurs régions. Les manifestants demandent la disso-

lution du Congrès, une nouvelle constitution et la démission de Dina Boluarte, qui en tant que vice-présidente a pris les rênes après l'arrestation de M. Castillo. Plusieurs tentatives de faire passer une loi pour permettre la tenue d'élections anticipées ont échoué. La dernière a eu lieu vendredi, en vain, bloquant ainsi tout nouveau débat sur le sujet jusqu'en août. Samedi, de violentes manifestations de rue ont suivi dans le centre de Lima. Le mouvement est mené par des Péruviens autochtones pauvres du Sud. Ils voient en M. Castillo, qui a également d'humbles origines et des racines indigènes, un allié dans leur combat contre la pauvreté, le racisme et les inégalités.

R. I./Agences

TERRITOIRES OCCUPÉS

18 Palestiniens arrêtés par les forces de l'occupation sioniste

Au moins 18 Palestiniens ont été arrêtés lundi à l'aube par les forces de l'occupation sioniste lors de nouveaux assauts en Cisjordanie occupée, selon des sources locales et sécuritaires, citées par l'agence de presse Wafa. Le gouvernorat d'Areha a été le plus concerné par cet énième assaut des forces de l'occupation sioniste avec 8 Palestiniens arrêtés, a ajouté l'agence Wafa. Les localités de Beit lahm, Ramallah, Naplouse, Jénine et Al-Khalil ont été elles aussi ciblées par les forces de l'occupation lors de cette nouvelle incursion. L'arrestation de Palestiniens par l'occupation s'est accentuée ces derniers jours après la multiplication des incursions et l'instauration de l'état de siège dans plusieurs localités, à l'instar d'Areha qui boucle lundi son 10e jour consécutif. La diplomatie palestinienne ne cesse d'appeler la communauté internationale à soutenir le droit international en Palestine occupée et à contraindre l'occupation sioniste à mettre un terme à ses agissements inhumains.

APS

Qu'est-ce que la biochimie...



La biochimie est la science de la chimie des molécules des êtres vivants qui composent les cellules et les tissus, qui catalysent les réactions chimiques du métabolisme cellulaire telles que la digestion, la biosynthèse et la photosynthèse, l'immunité..., parmi beaucoup d'autres choses.

Définition de la biochimie

La biochimie est une science, partie de la chimie, qui étudie les phénomènes de la vie, le biote et ses molécules, en empruntant des méthodes chimiques. Les études biochimiques désignent la partie de la chimie qui étudie la composition et les phénomènes chimiques des êtres vivants. Elles sont réalisées par un biochimiste, un spécialiste qui allie à la fois les métiers de biologiste et de chimiste. Cette chimie biologique s'associe à l'étude des biosynthèses. Est biochimique ce qui est en rapport avec la biochimie, de par sa nature et/ou son origine.

Les protéines en biochimie

La biochimie est la science qui étudie la composition chimique des êtres vivants, en particulier des protéines, des glucides, des lipides et des acides nucléiques et d'autres petites molécules présentes dans les cellules et les réactions chimiques subies par ces composés (métabolisme) qui leur permettent d'obtenir l'énergie (catabolisme) et de générer ses propres biomolécules (anabolisme). La biochimie est basée sur l'idée que tous les êtres vivants contenant du carbone et des biomolécules sont en général principalement constitués de carbone, d'hydrogène, d'oxygène, d'azote, de phosphore et de soufre. La biochimie peut se comprendre

comme une discipline scientifique intégrant les traitements avec l'étude des biomolécules et des biosystèmes. Elle intègre ainsi les lois d'évolution physico-chimiques et biologiques affectant les biosystèmes et leurs composants. Elle le fait à partir d'un point de vue moléculaire et essaye de comprendre et d'appliquer leurs connaissances à de larges secteurs de la médecine (génétique de thérapie et la biomédecine), de la nourriture et de l'agriculture, de la pharmacologie.

En définition SVT, la biochimie est la science qui, à l'interface de la biologie et de la chimie, étudie la composition et la coopération des différentes molécules qui contribuent à la structure et au métabolisme des organismes (la valeur biologique). Un biochimiste tente d'expliquer la vie au niveau de la biologie moléculaire. Les réactions chimiques qui appartiennent à un certain phénomène biologique (processus) sont triées jusqu'au niveau moléculaire. En compre-

nant les phénomènes au plus petit niveau, on peut expliquer les phénomènes à un niveau supérieur (par exemple, au niveau de la cellule). La biochimie est fortement liée à la biotechnologie et à la génétique.

Elle est un pilier fondamental de la biotechnologie, indispensable en biomimétisme, et s'établit elle-même comme une discipline essentielle pour aborder les questions majeures et les maladies actuelles et futures, telles que le changement climatique, la rareté des denrées alimentaires et les ressources agricoles à l'augmentation de la population mondiale, l'appauvrissement fossile des réserves de carburant, l'émergence de nouvelles allergies, l'augmentation des cancers, les maladies génétiques, l'obésité, etc.

La biochimie est une science expérimentale et recourt à l'utilisation de nombreuses techniques instrumentales propres et d'autres domaines, mais la base de son

développement, du fait que l'étude se passe en temps réel au niveau subcellulaire, est maintenu ou conservé après fractionnement subcellulaire et, à partir de là, ces études permettent de tirer des conclusions.

La pierre angulaire de la recherche en biochimie classique se concentre sur les propriétés des protéines, dont la plupart sont des enzymes, à travers l'enzymologie. Cependant, il existe d'autres disciplines qui mettent l'accent sur les propriétés biologiques des glucides en glucobiologie et les lipides en lipobiologie.

Composés chimiques les plus importants dans la biochimie sont :

- *Protéines (y compris les enzymes et les peptides). Les éléments constitutifs des protéines et des peptides sont les acides aminés
- *ADN et ARN. Les blocs de construction de l'ADN et de l'ARN sont les nucléotides
- *Glucides complexes (polysaccharides). Les blocs de construction des glucides complexes sont les monosaccharides
- *Graisses,

Des exemples spécifiques de composés biochimiques

- *hormones ; vitamines ; cholestérol ;
- Les sujets importants en biochimie sont :
- *Synthèse de protéines (valeur biologique des protéines)
- *photosynthèse
- *phospholipide
- *polysaccharide
- *transduction du signal
- *dissimilation de protéines, lipides et glucides.

Qu'est-ce que la génétique...

La génétique est un vaste domaine scientifique qui étudie la transmission des caractères héréditaires, ainsi que le support de cette hérédité : les gènes et plus généralement l'ADN.

Historiquement, l'étude de la couleur et de la forme des petits pois par le moine Gregor Mendel, des yeux ou des ailes de drosophiles, les petites mouches du vinaigre, par Thomas Hunt Morgan (ou encore celle des sacs de spores bien ordonnées du champignon préféré des étudiants de génétique, *Neurospora crassa*), permit de comprendre comment les caractères se transmettaient de génération en génération : grâce à des unités matérielles d'information génétique, les gènes, disposés le long des chromosomes. Plus tard, on découvrit que les gènes étaient en fait des portions d'une molécule déjà repérée dans les cellules, l'ADN (Acide DésoxyriboNucléique).

Les généticiens ont cherché ensuite à identifier les gènes impliqués dans des maladies pour tenter de les soigner (génétique médicale), à déterminer la part génétique de traits quantitatifs comme la taille, le poids, le rendement en culture... pour améliorer les variétés cultivées ou les races d'animaux d'élevage (génétique quantitative), à étudier les facteurs qui régissent l'évolution des caractères à l'intérieur des populations (génétique des populations) ou encore à comprendre l'adaptation et l'évolution des espèces.

La génétique est une science moderne, qui a connu un essor sans précédent depuis les années 70, grâce à la découverte des techniques de biologie moléculaire, du développement du génie génétique, puis de l'apparition de la biologie à grande échelle.

Aujourd'hui, la génétique ouvre des voies de recherche infinies car le fonctionnement des gènes et des génomes est très loin d'être élucidé.

Source Genopole

RASTA ROCKETT



21h05



Inspirée de la véritable histoire de l'équipe de Jamaïque de bobsleigh lors des Jeux olympiques de Calgary en 1988, les scénaristes du film ont légèrement romancé cette histoire. Par exemple, l'équipe a parfaitement été accueillie au village olympiques par les autres délégations. Aussi, l'accident final du bobsleigh n'était pas dû à un dysfonctionnement technique mais à erreur de pilotage.

COMMISSAIRE MAGELLAN



21h00



Une enquête dense qui s'amuse à nous égarer en multipliant les pistes. On se prend au jeu ! Jacques Spiesser incarne avec finesse, subtilité et humour, ce flic débonnaire, toujours bien entouré.

PISTE NOIRE



21h00



La maire est retrouvée morte à la suite d'une chute du pont des Clairies. Servoz, sous le choc, ne croit absolument pas à la thèse d'un banal accident. Il fait écouter à Emilie le dernier message qu'il a reçu de Florence : elle se sentait en danger. Tout les ramène au projet des Clairies 3000 et Emilie et Servoz décident d'interroger Jourdan. Celle-ci tente en vain de joindre Alexia, qui a soudain disparu. Elle ignore que cette dernière a été victime d'une agression, un message clair d'intimidation qui n'a pourtant que l'effet contraire : sa volonté de faire capoter le projet immobilier n'en est que plus farouche. Emilie découvre des photos où Boris prend de la cocaïne le soir de l'incendie. Le champion a-t-il été l'objet d'un chantage ?...

LES SOUVENIRS



21h00



Après "Quand je serai petit", le comédien Jean-Paul Rouve poursuit dans le registre de l'émotion souriante avec ce joli film adapté du roman éponyme de David Foenkinos, ici co-auteur du scénario. Oscillant entre humour, tendresse et douce mélancolie, « Les Souvenirs » offre de beaux moments de comédie. Doyenne de la troupe, Annie Cordy séduit, avec une grâce infinie, dans tous ces registres.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LES SENTIERS DE LA PERDITION



21h00



Sous des airs très classiques, le deuxième opus de Sam Mendes, après « American Beauty », est un film noir singulier et sensible qui, au fil d'une mise en scène magistrale, pose un regard d'une rare profondeur sur les liens père-fils. Quant aux interprètes, de Paul Newman à Tyler Hoechlin, ils sont tous au diapason : inspirés et brillants.

STAR WARS EPISODE VII : LE RÉVEIL DE LA FORCE



21h25



Promesse tenue ! JJ Abrams est bien le gardien du temple de la mythologie "Star Wars". Aucun risque ici de décevoir les fans de la première heure, tant cet épisode, suite du "Retour du Jedi" (1983), s'inscrit dans l'héritage originel. Seul bémol à cette fidélité absolue, on a plus d'une fois comme une sérieuse impression de déjà vu. Et le successeur de Dark Vador n'a pas franchement l'étoffe létaie attendue.

L'AMOUR EST DANS LE PRÉ



21h00



Venus de Nouvelle-Aquitaine, des Pays-de-la-Loire ou de Bourgogne-Franche-Comté, onze hommes et trois femmes âgés de 26 à 62 ans comptent sur la 18e saison de "L'amour est dans le pré" pour dénicher leur âme soeur. Céréaliéristes, maraîchers et héliiculteurs confient à Karine Le Marchand leur histoire.

ASTÉRIX AUX JEUX OLYMPIQUES



21h00



78 millions d'euros, un budget pharaonique ! Cette somme est énorme, sachant que le coût moyen d'un film français, en 2008, était d'environ 5,2 millions. Astérix aux jeux Olympiques reste, à ce jour, le film le plus cher du cinéma français. 10 millions ont été consacrés aux seuls cachets des acteurs, avec, en tête, le gourmand Gérard Depardieu-Obélix (1,4 million), suivi de près par Alain Delon (1,2 million), impeccable en César mégalo. À titre de comparaison, en 1999, Astérix et Obélix contre César, la première adaptation signée Claude Zidi, avait coûté

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax :
021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax :
021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fajr	06:09
Dohr	13:02
Asr	15:58
Maghreb	18:21
Icha	19:45

HYDROCARBURES

LES PRIX DU PÉTROLE AUGMENTENT DE NOUVEAU

Les prix du pétrole ont repris leur hausse hier sur les marchés mondiaux, et ce, après avoir chuté de plus de 8% la semaine dernière. Les cours du pétrole ont légèrement augmenté, lors des échanges de ce lundi, suite aux projections positives concernant une hausse de la demande de la Chine, le plus grand importateur de pétrole au monde. Le baril de Brent, de référence internationale, s'est échangé à 80,15 dollars le baril à 09 h 41, heure locale (06 h 41 GMT), avec une hausse de 0,3 % par rapport au cours de clôture d'hier, qui était de 79,94 dollars le baril. Le baril de référence américaine West Texas Intermediate (WTI) s'est, pour sa part, échangé à 73,48 dollars le baril, avec une hausse de 0,1 %, après avoir clôturé les échanges précédents à 73,39 dollars le baril. Selon les médias internationaux, le chef de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol, a déclaré, lors d'une interview dans la journée du dimanche, que la Chine devrait représenter, à elle seule, environ la moitié de la croissance de la demande mondiale de pétrole cette année. Birol a laissé entendre que si la demande chinoise continue d'augmenter, les principaux exportateurs de pét-



role pourraient reconsidérer leurs politiques de production. «Si la demande augmente très fortement, si l'économie chinoise rebondit, alors il sera nécessaire, à mon

avis, que les pays de l'OPEP + revoient leurs politiques (de production)», a déclaré le chef de l'AIE. Les cours avaient subi la pression des inquiétudes concernant la demande et des incertitudes du marché, qui ont été exacerbées par l'interdiction des produits pétroliers maritimes russes par l'Union européenne, entrée en vigueur le 5 février, ainsi que le plafonnement des prix mondiaux du pétrole visant à affecter les revenus pétroliers de Moscou. Le prix-plafond de 100 dollars le baril, pour les produits pétroliers russes haut de gamme tels que le diesel, et un prix de 45 dollars le baril sur les produits à prix réduit, comme le fuel, sont également entrés en vigueur dans la journée du dimanche. Le ministre saoudien de l'Énergie, Abdulaziz bin Salman, s'est dit préoccupé, dimanche, par les éventuelles coupures d'approvisionnement énergétique à la suite des sanctions. S'exprimant lors d'une conférence organisée par l'Association internationale pour l'économie de l'énergie (IAEE) à Riyad, il a averti que «les sanctions, les embargos et la baisse notable des investissements dans le secteur de l'Énergie» pourraient entraîner des pénuries dans les approvisionnements énergétiques mondiaux.

NOUVELLE AGRESSION SIONISTE EN PALESTINE

CINQ PALESTINIENS TOMBENT EN MARTYRS

«Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs hier au camp de réfugiés d'Aqbat Jabr au sud de la ville d'Aréha, sous les balles des forces de l'occupation sioniste», a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa, citant le gouverneur de la ville, Jihad Abu Al-Asal. Les forces d'occupation ont fait irruption dans le camp de réfugiés, déclenchant des affrontements.

Les soldats de l'occupation lourdement armés ont ouvert le feu sur des jeunes palestiniens, en blessant six d'entre eux. Le Croissant-Rouge palestinien (PRCS), cité par Wafa, a déclaré que «ses médecins avaient soigné trois blessés par balles réelles, dont un grièvement touché, et trois cas de suffocation.»

Le PRCS a ajouté que les soldats sionistes ont entravé le travail de l'équipe médicale, et attaqué une ambulance, en tentant de l'empêcher d'accéder au camp de réfugiés. Les forces de l'occupation ont également endommagé plusieurs maisons. «Plus tôt, 18 Palestiniens ont été arrêtés en Cisjordanie occupée», selon des sources palestiniennes locales. Le ministère palestinien de la Santé a révélé que le nombre de Palestiniens tombés en martyrs au cours de l'année 2022 a atteint 224, dont 53 dans la bande de Ghaza et 171 autres en Cisjordanie occupée.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

KAMEL BELJOUÏ REÇOIT FRANÇOIS GOUYETTE

Le ministre des Transports, Kamel Beljouï, a reçu hier, au siège du ministère, Son Excellence l'ambassadeur de la République française en Algérie, François Gouyette.

Selon un communiqué mis en ligne sur la page officielle Facebook du ministère, «les deux parties ont discuté des moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays dans divers domaines liés au secteur des Transports.»

PUBLICITÉ

Nouveauté

En librairie février 2023

Abdelkrim TAZAROUTE

CINEMA ALGERIEN ET GUERRE DE LIBERATION NATIONALE L'IMAGE DU HEROS

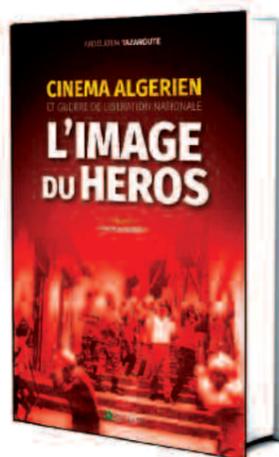
De *La Bataille d'Alger* (Lion d'or, 1966), à *Héliopolis* (2021) en passant par *Chronique des années de braise* (Palme d'or, 1975), des dizaines de films racontent, à leur manière, la Guerre de libération nationale et les sacrifices consentis par le peuple algérien pour arracher son indépendance.

A-t-on fait assez de films sur la Guerre de libération nationale ? Pourquoi les premiers films sur cette période étaient-ils centrés sur le peuple en tant que héros ? Pourquoi des héros de la Révolution sont-ils mis en avant dans des biopics ? Des questions que l'auteur pose à des spécialistes du 7^e art et auxquelles ils tentent de répondre en apportant un éclairage sur le traitement par certains cinéastes de l'image du héros dans les films.



Abdelkrim TAZAROUTE est journaliste, écrivain et critique de cinéma. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la musique et le cinéma, d'un roman, mais également de trois documentaires et d'un court métrage-fiction.

Vente dédicace le Samedi 11 Février 2023 À la librairie Chaïb Dzair à partir de 14h



Format 16/24 - 136 p. ISBN : 978-9947-21-100-7

anep Editions

50, rue Khelifa-Boukhalfa
BP 355, Alger-Gare
Tel./Fax : 213 (0) 21 23 89 61
edition@anep.com.dz
Librairie en ligne
store-anep.poste.dz

Librairie Chaïb-Dzair - Alger
Tel./Fax : 213 (0) 21 71 69 66
chaib.dzair@anep.com.dz
Librairie Amar-Laskri - Annaba
Tel : 213 (0) 38 42 82 78
amar.laskri@anep.com.dz

www.anep.com.dz

TERRIBLE DRAME À CHLEF

UN ENFANT DE 12 ANS MEURT DANS L'INCENDIE D'UNE MAISON

«128 blessés ont été enregistrés dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national», a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Selon la même source, «six décès par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage ont été enregistrés durant la même période.» Il s'agit de cinq personnes issues d'une même famille dans la wilaya de Laghouat et une femme dans la wilaya de Sétif.

Les secours de la Protection civile sont également intervenus pour prodiguer

des soins premiers urgence à 21 personnes incommodées suite à l'inhalation du même gaz émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers plusieurs wilayas du pays.

«Par ailleurs, les équipes de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 5 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Oran, Sidi Bel Abbes, Chlef et In Salah», ajoute le communiqué, relevant que l'incendie le plus grave a été enregistré dans une habitation à Chlef, dans lequel un enfant de 12 ans a trouvé la mort.